



Déclaration du SNUipp-FSU des Deux-Sèvres à la CAPD du 29 novembre 2016

Cette commission est réunie afin d'étudier le projet d'avancement des instituteurs et des professeurs des écoles sous des modalités qui sont appelées à évoluer l'année prochaine.

L'avancement est un sujet particulièrement sensible pour nos collègues d'autant que l'augmentation récurrente des cotisations retraite et les années cumulées de gel du point d'indice ont largement bloqué toute amélioration salariale globale et généré une perte croissante du revenu des enseignants.

Rappelons par ailleurs que, malgré l'instauration récente de l'ISAE qui reste une prime et non une revalorisation salariale et dont trop de collègues sont encore exclus, les professeurs des écoles français travaillent plus et sont moins bien payés que leurs homologues des autres pays de l'OCDE. Le salaire moyen d'un professeur des écoles français demeure ainsi près de 20% inférieur à la moyenne de l'OCDE.

La seule réponse juste est l'avancement de toutes et tous au rythme le plus rapide que le SNUipp-FSU revendique depuis sa création, comme c'est le cas à la hors-classe et chez les personnels d'encadrement comme les IEN.

Certes, la nouvelle refonte de la carrière va permettre la suppression de la note que le SNUipp-FSU revendique aussi depuis sa création, mais si on peut espérer une meilleure fluidité dans les carrières des enseignants, il n'en demeure pas moins que les rendez-vous carrière vont continuer d'instaurer des inégalités au sein d'une même profession, et qu'ils vont instaurer l'idée d'une récompense au mérite, dont le regard des représentant des personnels sera banni, puisque cet avancement sera le seul fait des IEN.

Quant à la création de la classe exceptionnelle, grade ouvert à ce qui serait une certaine « élite », cela va dans le sens de l'iniquité pourtant dénoncée par la Ministre elle-même et d'une méritocratie dont nous ne voulons pas.

Le SNUipp-FSU continuera de revendiquer des modalités d'avancement plus justes et accessibles à tous qui passent par une promotion au rythme le plus rapide, la transformation de la hors-classe en échelons ouverts à tous, et la déconnexion totale de l'avancement et de l'évaluation...

En effet, un nouveau système d'évaluation des enseignants est prévu pour la rentrée 2017. Le SNUipp-FSU n'est effectivement pas satisfait du fonctionnement actuel : une notation infantilisante, de fortes disparités départementales, un avancement à plusieurs rythmes la plupart du temps démotivant. L'évaluation est quant à elle trop souvent vécue comme une

inspection, au sens étymologique du terme, alors qu'elle devrait constituer avant tout un accompagnement en vue d'améliorer sa pratique professionnelle dans l'intérêt des élèves. Si ces principes ambitieux sont rappelés dans le nouveau fonctionnement en projet, Nous serons extrêmement vigilants à leur mise en œuvre dans notre département. Le nouveau texte prévoit aussi un accompagnement formatif des enseignants par l'IEN de la circonscription. L'accompagnement proposé répond à la demande d'aide, de conseils, de soutien, dans une relation de confiance, exprimée par les enseignants lors de la consultation organisée par le SNUipp-FSU.

Toutefois il ne pourra jouer tout son rôle qu'en l'absence d'interférence avec les rendez-vous de carrière et que s'il ouvre de véritables perspectives de formation pour chaque enseignant comme pour les équipes pédagogiques. Aujourd'hui les perspectives de formation, sont quasi inexistantes. Le budget formation continue doit donc être abondé de manière conséquente.

Enfin, la mise en place du LSUN se fait dans tous les départements au pied levé et à grand renfort de convocations et de réunions sur le temps personnel de nos collègues. Depuis son annonce, le SNUipp-FSU a dénoncé des points très inquiétants concernant ce livret : le lien étroit avec base élèves, la surcharge de travail des enseignants (dont les directeurs), le respect de la liberté pédagogique des enseignants, le mode de transmission aux familles, la prise en charge du coût d'impression.... C'est pourquoi notre organisation syndicale demande un moratoire à sa mise en place

En l'état, les promesses ministérielles énoncées à l'ouverture de ce chantier ne se traduisent pas dans les propositions qui ont été soumises aux discussions. Dans le même temps, certains candidats à l'investiture présidentielle y vont de leurs surenchères respectives sur les suppressions massives de postes de fonctionnaires et la démolition du service public d'éducation. Il y a donc aujourd'hui de quoi être inquiet pour l'avenir de notre école, et c'est pourquoi le SNUipp-FSU gardera son cap et son projet de transformation de l'école, dans l'intérêt des élèves, nos citoyens de demain.